

Le point principal de l'ordre du jour était la déclaration de politique générale par la majorité.

Intervention de notre conseillère, Catherine GASQUARD CHAPELLE

Cette Déclaration de Politique Communale nous laisse avec de grands points d'interrogation dans les yeux... en effet, nous n'avons pas trouvé d'actions concrètes et claires de votre mission pour 6 ans. Nous constatons de grandes lignes, qui ne veulent pas dire grand chose, qui ne nous parlent pas... Nous pourrions éplucher chaque point et vous interroger, mais nous n'en n'avons pointé que quelques uns.

Intervention de notre conseiller Michel BEAUFAYS

Participation citoyenne :_

Dans un premier temps, nous étions contents de voir que vous aviez inclus la participation citoyenne, dans la déclaration de politique générale.

Un beau titre bien en évidence !

Puis en lisant, on nous parle :

d'évaluer le fonctionnement des commissions et conseils consultatifs ... cela tient plus de l'assurance qualité que de la participation citoyenne, même si cette évaluation a pour objet des organes de participation.

*Au point trois de ce titre, on parle encore qu'au delà des commissions déjà existante, CCATM, PCDR, Commission des aînés etc auquel, il faut le rappeler vous ne donnez jamais qu'un rôle purement consultatif et non décisionnel, vous indiquez « **nous continuerons à susciter la participation citoyenne ...***

La question que se pose le MCS est : comment ?

Des organes uniquement consultatifs ne sont pas du tout satisfaisants pour le MCS et les 23 % de Sprimontois qu'il représente.

Améliorer l'information à la population des nombreux services proposés par le CPAS, le plan de cohésion social, de l'administration communale là, on est dans l'information, pas dans la participation citoyenne.

Participer à la simplification et dématérialisation des démarches administratives ... là, on est dans le domaine de la simplification administrative, mais ce n'est pas de la participation citoyenne.

Vous allez me dire, il y a le point 3, mettre en œuvre des budgets participatifs afin de réaliser des projets de proximités, c'est bien, mais je ne vois nulle part dans le budget que vous avez voté il y a quelques semaines, de montant destinés à ce budget participatif

*Force est de constater que le volet participation citoyenne que vous nous proposer est en fait une coquille vide, et avec, en tout cas, 23 % des Sprimontois nous le regrettons, voilà pourquoi **dans les prochaines semaines nous présenterons au Conseil communal des projets concrets de participation citoyenne avec l'espoir, chers collègues, que vous les construirez avec nous.***

Intervention de notre conseillère, Sylvie GARRAY

Déclaration de politique générale :

Nous avons reçu la brochure reprenant la ligne de conduite générale pour la législature. Le MCS a fait remarquer que cette déclaration était peu ambitieuse.

*A titre d'exemples : pas un mot sur les personnes handicapées
pas d'engagement à long terme pour ce qui concerne l'écologie
pour l'enseignement, le projet était plus concret mais au regard du budget, il nous semble impossible de mettre en place ce projet.*

En ce qui concerne la participation citoyenne le MCS a fait remarquer que le contenu repris sous le titre « participation citoyenne », ne consistait en rien en de la participation citoyenne.

MCS a relevé que le citoyen, lors d'une interpellation citoyenne, selon l'UVCW, a une possibilité de recours.

Le MCS a demandé que cette possibilité de recours soit mentionnée dans la réponse qui lui est faite lors de son interpellation.

Cette demande a été acceptée par la majorité.

Dans la déclaration de politique générale 2013-2018, document de 5 pages, je constate que ce qui concerne les personnes atteintes d'un handicap se résume en un sous-titre « personnes handicapée » et une phrase « le travail de la commission consultative des personnes handicapées sera valorisé ».

C'est très peu mais cela a le mérite d'exister. Dans la mouture 2019-2024, document de 10 pages, aucun des 15 axes concrets que vous proposez, n'aborder le sujet de la personne atteinte d'un handicap. Les sous-titres sont devenus des axes concrets et parmi les 15 axes concrets que vous proposez, on retrouve, notamment la jeunesse, les aînés mais rien à propos des personnes atteintes d'un handicap !

Nous déplorons que vous laissez de côté tout une tranche de la population sprimontoise. A nos yeux, cette population devrait faire partie des priorités de la commune.

Réponse reçue : Il n'y a pas de titre pour les personnes handicapées mais ce qui les concerne se retrouve dans les différents axes.

Au niveau du sport notamment, nous évaluons la possibilité d'aménager (ou pas) certaines salles de sport.

En effet, à la lecture complète des 10 pages, je peux retrouver trois fois le mot « handicap » Dans l'axe petite enfance, au point 4 « promouvoir la création de places pour des gardes d'enfants avec une attention particulière pour mettre des places pour des enfants porteurs d'handicap ».

Mais dans les prévisions budgétaires je n'ai rien trouvé à propos d'un investissement pour une infrastructure particulière ni même dans la formation spécifique des accueillantes qui permettrait une prise en charge d'enfant atteint d'un handicap.

Axe « Aide sociale, âgés et associations » et « aider au maintien à domicile des personnes âgées et des personnes souffrant de handicap avec notamment la possibilité de bénéficier du taxis social » mais je doute que le véhicule utilisé par le taxi social permette le transport de personnes atteintes d'un handicap sévère.

Axe « Sport » « Favoriser la pratique des sports pour les adultes et enfants porteurs d'un handicap ». Vous venez d'en avoir parlé. Je ne suis pas certaine que le sport soit possible pour toutes les personnes atteintes dans un handicap et se serait intéressant d'envisager un peu plus que la possibilité de faire du sport.

Je me pose cette question, « à quoi sert la commission consultative des personnes handicapées » ? En 2013, vous annoncez que son travail sera valorisé, en 2018, rien ? Olivier ROUXHET, conseiller MCS, m'a signalé qu'en janvier 2013, la commission des handicapés avait remis à l'échevin des affaires sociales de l'époque un dossier complet avec les points précis à améliorer par la COMMUNE ;

Intervention de notre conseillère Isabelle MOREAU :

*Nous pensons que votre politique générale manque d'ambition et de direction ! Nous sommes déçus.
!*

Quand on roule sur la neige, on doit regarder loin devant, le plus loin possible, et surtout pas l'obstacle. Quand on regarde l'obstacle, on a des chances de foncer dedans.

Nous trouvons que, dans votre politique, vous regardez l'obstacle. Vous manquez de perspectives pour notre commune. On ne sent pas du tout que vous regardez loin devant, là où vous souhaitez aller.

Prenons un exemple dans la partie qui concerne l'environnement. Vous proposez de "sensibiliser les citoyens au tri des déchets" et de "lutter contre les dépôts clandestins". Alors que... aujourd'hui, de nombreux citoyens souhaitent réduire leurs déchets, de viser le zéro déchet. Ca c'est une direction. Sensibiliser au tri et lutter contre les dépôts clandestins... c'est nécessaire, et il faudra continuer à le faire... continuellement. Mais c'est l'obstacle, pas la direction !

Une direction, une ambition pour notre commune serait, par exemple, de la mettre en chemin vers la transition. Le mouvement de la transition se répand partout dans le monde depuis 2006. Nous pensons que construire la commune de demain... est une direction pour tous les citoyens.

D'ailleurs, hier, dans notre parc communal, 550 personnes sont venues marcher pour réclamer des actes politiques pour notre planète. Que pensez-vous faire maintenant ? Comment pensez-vous réagir ?

Conclusion du MCS par la voix de Catherine GASQUART CHAPELLE :

Etant dans la majorité, c'est vous qui avez les clefs pour faire bouger et changer notre commune en la conduisant vers demain. Nous espérons donc que cette déclaration cache quelques projets concrets, que le budget y sera associé et que le citoyen aura une place à part entière. N'en n'étant pas certains, au regard de la déclaration et du budget, nous voterons contre cette Déclaration de Politique Communale.